

Compte rendu de la réunion du conseil d'administration du 12 Avril 2016

Liste des représentants

Présent

Bureau :

BLASCO Alex (président)
ROCHER Philippe (vice-président)
BONAFONTE OTIN Isabel (trésorière adjointe)
VIVET Jean-Marc (secrétaire)

Conseil d'administration :

BRAZIER Lionel (Commission Sortie Club)
DALEGRE Jérôme (Commission Matériel)
DELMAS Sylvain (Commission Festivité)
JOLY Florent (Commission Communication et multimédia)
PLAN Jean-Paul (Commission Communication et multimédia)

Excusé

Bureau :

DELAGE Olivier (trésorier)
MOUTIER Benoît (secrétaire adjoint) &
(Commission Technique)

Conseil d'administration :

CORMIER Alain-Jean (Commission Matériel)
RONDAN Jean-François (Commission Communication et multimédia)
GIANNUZZI Célia (Commission Festivité)
NICOLAS Olivier (Commission Technique)

Lieu de la réunion

La réunion se déroule dans une salle municipale Impasse Louis Fabre côté salle Victor Hugo à
COURNONTERRAL

Ordre du jour

1°) La commission technique.

- a) - Bilan des formations en cours (N1, N2, TIV, RIFAP, etc...).
- b) - Planification de formation possible à mettre en œuvre (NITROX base et/ou confirmé, etc...).
- c) - Validation des dates des plongées des formations.

2°) La structure du CESAM, aujourd'hui et demain.

- a) - Bilan sur l'organisation du CESAM vis-à-vis des adhérents (aujourd'hui et demain).
- b) - Bilan sur l'organisation des commissions avec tour de table (aujourd'hui et demain).
- c) - Bilan sur la structure et l'articulation du CESAM.

3°) Les manifestations du 2^{ème} semestre de la saison.

- a) - Bilan sur les sorties en cours et explications des problèmes rencontrés.
- b) - Tour de table en vue de nouvelles actions à mettre en œuvre.

4°) Les points administratif du club à traiter.

- a) - Proposition de RC pour le club.
- c) - L'inventaire du matériel du CESAM.



Déroulement de la réunion

20h30 nous sommes neuf, la réunion de CA commence par le premier paragraphe de l'ODJ, pas de représentants de la commission technique, mais uniquement un SMS de Benoit MOUTIER adressé au président.

1°) La commission technique :

A) Bilan des formations en cours (N1, N2, TIV, RIFAP, etc...) :

Aucune sortie faite ce week-end pour les N1.

2 sorties seraient prévues pour finaliser les N1, mais aucune planification établie à ce jour.

N2, Olivier NICOLAS s'occupe de les finaliser et doit préciser les dates.

B) Planification de formation possible à mettre en œuvre (*NITROX base et/ou confirmé, etc...*) :

Sujet non traité car absence de la commission technique.

C) Validation des dates des plongées des formations :

Se référer au point A) de ce paragraphe.

Il a été relevé à la commission communication et multimédia que le document du Pack N1 sur le site internet n'était toujours pas modifié pour tenir compte du nombre de plongées prévues dans le forfait mer => 3 fosses et 2 plongées mer. A CORRIGER POUR LA PROCHAINE SAISON.

2°) La structure du CESAM, aujourd'hui et demain :

A) Bilan sur l'organisation du CESAM vis-à-vis des adhérents (*aujourd'hui et demain*) :

Une longue discussion sur le degré d'implication de l'encadrement permettant de satisfaire aux objectifs de formation de nouveaux adhérents qui porteront le renouveau du club s'est tenu.

Olivier NICOLAS par le biais du président nous a fait savoir qu'il était dans l'obligation de quitter le club à la fin de la saison. Le CESAM va donc se retrouver dans une situation délicate. Quid des 3 personnes qui se forment actuellement en niveau MF1.

Comment envisager la suite pour faire perdurer le club ?

- Rechercher un moniteur en s'appuyant sur une autre structure associative
- Payer un moniteur

Sans MF1, le président peut valider les niveaux N1 mais dans ce cas on ne peut pas proposer d'autres formations, sauf en s'appuyant sur une structure externe (*Plongée passion, Pons, etc...*).

Pour l'encadrement « Bord de bassin », on peut être directeur de bassin si l'on possède le E1.

Pas de problème pour les plongée « Exploration », possible avec les N4.

Problème pour les séances fosse, NEMAUSA réclame la présence d'un E3 à chaque séance.

Solutions envisagées pour la saison prochaine :

- Plan A : Présence d'un E1 à chaque séance piscine et utilisation d'une structure tierce pour validation des niveaux supérieur au niveau N1.
- Plan B : Recherche d'un MF1 (*chez objectifs bleu qui ont beaucoup d'encadrants*) ou envisager un salariat. Voir également avec le CPMC (*convention signée cette année avec un moniteur*).

B) Bilan sur l'organisation des commissions avec tour de table (aujourd'hui et demain) :

Chacun s'exprime tour à tour sur le sujet.

Il en ressort :

- Que les nouveaux adhérents sont apparus motivés. Mais les promesses risquent de ne pas être tenues, notamment en termes de calendrier.
- Pas de lien avec la précédente équipe, on est passé de quelque chose de trop familial à quelque chose de trop cadré (*moment de flou*). Nécessite de laisser un héritage au futur CA pour permettre la continuité.
- Au sein du club, il s'est fait 2 clubs, c'est dommage.
- C'est trop compliqué aujourd'hui d'organiser les sorties au sein du club.
- La commission communication et multimédia ne sert à rien.
- Le problème n'est pas tant dans la complexité du schéma organisationnel que dans l'appropriation qu'en a fait chacun. Le schéma a été présenté un jour de tensions, l'adhésion n'en a pas été facilitée.
- Les procédures et structuration en commission ont permis de renforcer la sécurité. Il n'y a jamais eu autant de fiches de sécurité que cette année.
- Tout le monde a voulu faire avancer le bébé. Capitalisons sur les bonnes volontés qui se sont exprimées.

C) Bilan sur la structure et l'articulation du CESAM :

Voir ci-dessus.

Le troisième paragraphe n'a pas été traité car il a été englobé avec le deuxième paragraphe (voir ci-dessus). Passons au dernier paragraphe.

4°) Les points administratifs du club à traiter :

A) Proposition de RC pour le club :

Philippe ROCHER nous a exposé les propositions de RC complémentaires pour le club en détaillant les avantages et les tarifs de celles-ci.

Malgré que nous soyons unanimes sur la nécessité de prendre cette RC complémentaire, nous avons préféré attendre que l'ensemble des membres du CA aient pu consulter ces propositions avant d'émettre un vote.

De ce fait, Philippe ROCHER va transmettre par mail à l'ensemble des propositions de RC qui sera suivi d'un vote.

B) L'inventaire du matériel du CESAM :

Jérôme DALEGRE a pu établir l'inventaire du matériel du CESAM (hors matériel de plongée) ce qui apparemment n'a pas été chose facile. Le CESAM connaît désormais la valeur et l'emplacement de son matériel ce qui permettra une meilleure anticipation lors de la mise en place de manifestation.

Une discussion s'est tenue concernant le lot de combinaisons achetées. Il en résulte quelles pourront être achetées ou louées par les adhérents.

Un point en dehors de l'ODJ a été énoncé lors de la réunion :

Les statuts du CESAM font que chaque année, le bureau et les membres du conseil d'administration démissionnent lors de l'Assemblée Générale et que le vote du nouveau bureau et CA se déroule au terme de l'AG.

Afin que les adhérents du CESAM puissent se prévaloir pour la nouvelle saison 2016 – 2017 au travers de l'Assemblée Générale qui se tiendra le 11 Juin 2016, le président Alex BLASCO, le vice-président Philippe ROCHER et le secrétaire Jean-Marc VIVET ont fait savoir qu'ils ne se représenteraient pas pour ces élections.

Minuit, l'heure est venue de clôturer la séance.

Une dernière réunion de CA sera organisée avant l'Assemblée Générale.

Le bureau tient à remercier Alex pour sa salle municipale de Cournonterral afin que la réunion puisse se réaliser.

_____ \ Fin de séance / _____